

# Aureilhan

Le magazine d'information municipal de votre Ville

le mag

Janvier 2021  
#24

En 2021, j'agis  
pour ma ville !

Avec le 1<sup>er</sup> Budget  
Participatif **dossier p.6 à 9**  
des Hautes-Pyrénées

## CENTRE DE SANTÉ

Les 5 médecins  
généralistes  
sont là.

p.5



MEILLEURS  
VOEUX 2021

VILLE-AUREILHAN.FR 

Ville d'  AUREILHAN  
Hautes-Pyrénées

# Aureilhan

Janvier 2021  
#24

le mag

Magazine trimestriel d'information municipale de la Ville d'Aureilhan

**Directeur de la rédaction :**

Yannick BOUBÉE

**Conception éditoriale, rédaction, mise en page et conception graphique :**

Laurent BLOCQUET

**Photographies et illustrations :** Service Communication, Mairie d'Aureilhan, Adobe Stock

**Imprimerie :** Reprint

**Distribution :** Nexstone Informatique

**Nombre d'exemplaires :** 4 300

Mairie d'AUREILHAN Place François Mitterrand - BP 40 - 65800 AUREILHAN  
Horaires d'ouverture de la Mairie :  
9h00-12h00 / 14h00-18h00

Tél. : 05.62.38.91.50

Mail : [mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr](mailto:mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr)

Fax : 05.62.38.91.59

Facebook : Mairie Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les actualités de la ville d'Aureilhan sur :

[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

## // Sommaire

3 | L'ÉDITO DU MAIRE

4 | EDUCATION-JEUNESSE



5 | SANTÉ

6 | DOSSIER SUR... LE BUDGET PARTICIPATIF

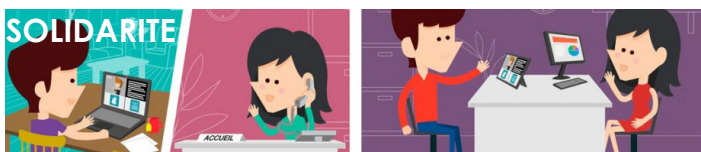


10 | CADRE DE VIE



12 | PATRIMOINE

13 | SOLIDARITE



14 | TRIBUNE DES ÉLUS

15 | DANS MA VILLE

## // Clic Clac

©Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan



Les jeunes de la MJC et le projet « C'est mon patrimoine » de la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) et « Chantier culture et patrimoine » du Conseil Départemental. Superbes réalisations ! Bravo aux jeunes pour leur investissement et merci à l'artiste Oliver Louloum pour son accompagnement.

Envie de nous faire rêver, de partager un moment insolite dans la rubrique Clic-Clac? Envoyez-nous votre photographie (Service communication : [mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr](mailto:mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr)) dans un format de bonne qualité et accompagnée d'un texte court. Il se pourrait bien qu'elle soit publiée dans le prochain numéro d'Aureilhan le Mag.

## Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération  
Tarbes-Lourdes-Pyrénées



## ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE JOUR D'APRÈS

**A**vec la crise de la Covid-19, l'année 2020 restera dans la mémoire collective comme un moment inédit dans l'histoire : confinement et re-confinement de la population, fermetures des écoles, des commerces, des lieux de culture, des gymnases, des salles associatives, etc. Après le choc, des difficultés restent encore à surmonter. Nous les surmonterons comme nous avons su le faire au printemps 2020.

L'arrivée d'un vaccin suscite l'espoir de voir s'éloigner le danger du virus. Mais avant qu'une grande partie de la population ne soit protégée, nous devons vivre encore avec cette menace et respecter les gestes barrières.

En ce qui concerne la Municipalité, nous poursuivons le travail que vous nous avez confié en nous faisant confiance en mars 2020.

Dans ce numéro d'Aureilhan Mag, vous pourrez constater les actions conduites par la Municipalité et le sens de notre engagement : construire et développer

avec vous une ville où il fait bon vivre, rendre plus accessible les services publics (p.13), soutenir des initiatives nouvelles (p.4), mener des expériences collectives et citoyennes innovantes en vous associant aux décisions municipales -Aureilhan est la 1<sup>ère</sup> Commune des Hautes-Pyrénées à lancer un budget participatif- (p.6 à 9) et agir pour la santé de la population (p.5).

### **Nos priorités pour l'année 2021**

Avec la crise du coronavirus, nous avons pu mesurer collectivement l'importance qu'il y avait à renforcer le lien entre les générations, à réduire notre impact environnemental, à avoir accès à des soins de proximité, à accéder facilement à l'information ; la page facebook officielle de la Mairie d'Aureilhan, créée dans ce but, compte plus de 300 abonné.e.s.

Le jour d'après la pandémie se construira avec vous. Nous conti-

nuerons et amplifierons nos actions en faveur de la solidarité, de la transition énergétique, nous veillerons à créer de nouveaux rapports démocratiques entre tous les habitants et les usagers pour décider ensemble des projets et des actions.

Parce que la municipalité considère que la ville doit continuer à se bâtir avec la participation de tous, faisons de 2021 une année de solidarité et de citoyenneté pour Aureilhan.

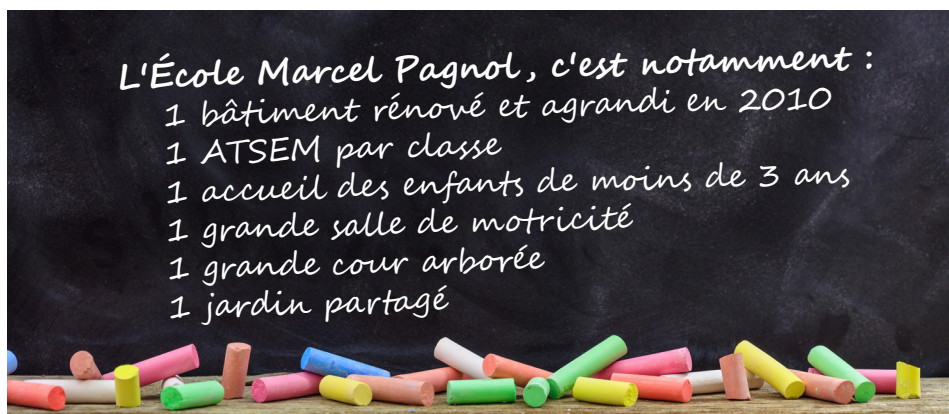
*Du nom de l'équipe,  
en mon nom personnel,  
je vous présente mes  
vœux chaleureux de  
bonheur et de sérénité.  
Fidèlement à vous,  
Yannick*



# // Education

## Ecole maternelle Marcel Pagnol

Rentrée de septembre 2020 : Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, et Virginie FAVERON, Maire-Adjointe, ont accueilli à l'école maternelle Marcel Pagnol Thierry AUMAGE, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Franck PEYROU, Inspecteur de l'Éducation Nationale, et Valérie POUY, Conseillère pédagogique. Ce moment d'échange a été apprécié en cette semaine de rentrée. Claire BERGON, Directrice de l'école, a fait visiter l'ensemble des locaux aux responsables de l'Éducation Nationale qui ont pu constater la qualité des infrastructures, rencontrer une équipe éducative dévouée et motivée, et mesurer l'ensemble des moyens mis à la disposition des élèves par la Commune et la Caisse des Ecoles, pour favoriser leur réussite et leur épanouissement. Le partenariat Éducation Nationale – Ville d'Aureilhan, dont chacun s'est félicité, a plusieurs fois été évoqué lors de cette riche et utile rencontre.



L'École Marcel Pagnol, c'est notamment :

- 1 bâtiment rénové et agrandi en 2010
- 1 ATSEM par classe
- 1 accueil des enfants de moins de 3 ans
- 1 grande salle de motricité
- 1 grande cour arborée
- 1 jardin partagé



Thierry AUMAGE, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Claire BERGON, Directrice de l'école, Yannick BOUBÉE, Maire, Franck PEYROU, Inspecteur de l'Éducation Nationale, et Virginie FAVERON, Maire-Adjointe.

## Ludothèque « JEUX VŒUX JOUETS » À AUREILHAN

**Un concept innovant vient de voir le jour à Aureilhan : « Jeux Vœux Jouets », une ludothèque ambulante. Le concept est simple : rendre la location de jeux accessible à toutes et tous.**

**Quel est le but de « Jeux Vœux Jouets » ?**

« Jeux, vœux, jouets » a pour but premier de louer des jeux de société et des jouets ou tout autre élément à but éducatif, afin d'aider les parents et adultes responsables des enfants dans leurs tâches éducatives. Notre association propose également du soutien scolaire de façon alternative et ludique, en complément du service du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire proposé par la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan.

**Qu'est-ce qui vous a motivé dans cette aventure ?**

En tant que professeure des écoles, j'ai compris depuis bien longtemps que le jeu était facteur d'apprentissages et vecteur de lien social. C'est pourquoi, j'ai créé, il y a quelques mois, cette ludothèque associative, « Jeux, vœux, jouets »



Floriane Dubois, professeure des écoles depuis bientôt 10 ans, directrice de séjours humanitaires, gérante de la ludothèque associative « Jeux, vœux, jouets ».

qui est aussi ambulante. L'association a déjà signé des contrats avec des médiathèques comme celle de Saint-Lary, ou bien encore avec des centres de loisirs ou MJC comme ceux de Juillan, d'Ibos et d'Odos, d'Aureilhan, de Vic-en-Bigorre, ainsi qu'avec des orthophonistes ou des Instituts Médico-Educatifs. Nous nous déplaçons donc dans toutes les Hautes-Pyrénées et nous recevons le public

à Aureilhan, depuis début janvier 2021.

**Où peut-on vous rencontrer ?**

A l'Espace Culture Loisirs d'Aureilhan, salle Debussy, tous les mercredis de 16h30 à 19h15.

Contact : 06.73.95.59.61

**Ce qui est assez original, c'est que l'offre mixe la démarche durable et la volonté de proposer des jeux éducatifs.**

En effet, c'est un geste pour l'environnement pensé pour coller à la pratique actuelle. Les enfants n'accrochent pas avec tous leurs jouets, certains ont leur faveur alors que d'autres resteront au placard, ce qui est tout à fait normal. En louant les jeux, on s'entoure de moins de choses inutiles.

## Le saviez-vous ?

La durée de vie moyenne d'un jouet est de 6 mois, chaque année 40 millions de jouets finissent à la poubelle, ce qui représente 75 000 tonnes de déchets.



De gauche à droite : Yannick BOUBÉE, Maire, Dr Michel LACRAMPE, Dr Gaëlle FURBEYRE, Dr Julie PENISSON, Dr Julien CORLAY, Dr Francesca MORETTO, Dr Marine-Charlotte JAY, Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint.

## LE CENTRE DE SANTÉ AU COMPLET : LES CINQ MÉDECINS SOUHAITÉS SONT LÀ

**Ouvert le 16 janvier 2020, le 1<sup>er</sup> Centre de santé municipal des Hautes-Pyrénées est en plein essor. Avec ce nouveau service public municipal, les patients sans médecin ont ainsi une nouvelle solution pour se soigner.**

Voilà moins d'un an que le Centre de Santé d'Aureilhan a ouvert ses portes au public grâce au concours des docteurs Michel LACRAMPE et Thierry PONTGELARD qui exerçaient sur le territoire et avaient la préoccupation de transmettre leurs patientèles. Aujourd'hui, le Centre accueille cinq médecins, une directrice et deux secrétaires; l'équipe médicale et administrative réunie au complet a, peu à peu, trouvé son rythme pour remplir sa mission de soins et de prévention.

« Côté patients, les premiers retours sont très encourageants, de même que la dynamique du Centre » souligne la Directrice Angélique Guyonvarch. Selon les derniers chiffres

connus en novembre 2020, 1354 patients avaient déclaré leur médecin traitant au Centre de Santé d'Aureilhan, dont 800 aureilhanais.es (60% des déclarations). Le Centre est en capacité d'enregistrer de nouvelles demandes de médecins traitants pour les aureilhanais.es qui ne se seraient pas encore déclarés.

### Cap sur la prévention en 2021

Les cinq médecins affichent clairement leur satisfaction d'exercer à Aureilhan. « À mi-chemin entre les zones très rurales et les grandes villes, nous exerçons sur un territoire doté d'un hôpital et de spécialistes libéraux » commentent deux jeunes médecins.

Après une phase de rodage dans le contexte sanitaire inédit de la pandémie de la Covid-19, les professionnels, en collaboration avec les partenaires locaux, réaliseront des actions de sensibilisation et de prévention, axe essentiel du projet de santé et de la mission de santé publique du centre.

**Le centre est ouvert à tous et propose le tiers payant. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone au 05 62 44 20 00.**

Le Centre de Santé en chiffres :

**53**

53h00 : c'est la durée d'ouverture hebdomadaire au public du Centre.

**30**

30 ans et 7 mois : c'est l'âge moyen des médecins du Centre de Santé d'Aureilhan.

**60**

60 % des déclarations de médecins traitants concernent des Aureilhanais.es.

**4 200**

c'est le nombre de patients pris en charge depuis l'ouverture du Centre, dont 1700 habitants d'Aureilhan



Isabelle CHÉDEVILLE  
Maire-Adjointe à la Solidarité et  
à la démocratie participative

Démocratie locale

## AUREILHAN LANCE SON 1<sup>ER</sup> BUDGET PARTICIPATIF

Comme elle s'y était engagée au cours des élections municipales du mois de mars 2020, la Municipalité a lancé une démarche de budget participatif sur la Commune.

Piloté par la Commission « Solidarité et démocratie participative » que j'ai l'honneur de présider, ce dispositif va permettre aux Aureilhanais.es de décider collectivement de l'affectation d'une partie du budget communal à la réalisation de projets que les habitant.e.s souhaiteraient voir réaliser à l'échelle de leur quartier ou de la ville.

**Vous avez des idées pour Aureilhan? Faites les partager dès à présent !**

## Le Budget participatif, c'est quoi ?

Le Budget participatif, c'est de l'argent public alloué par la collectivité pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus selon un principe simple "Vous décidez. Nous (Commune) réalisons."

source : [lesbudgetsparticipatifs.fr](http://lesbudgetsparticipatifs.fr)



# BUDGET PARTICIPATIF

1<sup>ère</sup> édition



J'AI DES IDÉES POUR MA VILLE

1

JE PROPOSE

2

NOUS ÉTUDIONS

3

VOUS VOTEZ

# // Dossier : Le budget participatif d'Aureilhan

Qui peut proposer des projets?

C'est simple : il suffit d'habiter à Aureilhan et d'avoir 16 ans ou plus.



Voici quelques exemples de projets possibles :



- Rénover ou construire une aire de jeux
- Aménager un verger en libre-service
- Végétaliser des espaces publics
- Installer une station de réparation vélo
- Construire des hôtels à insectes ou des nichoirs à oiseaux
- Proposer un programme de sensibilisation à la protection de l'environnement
- Restaurer un élément du patrimoine aureilhanais



## LE CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF

DÉPÔT  
DES PROJETS



14 DÉCEMBRE → 12 FÉVRIER

Je propose un projet que je dépose en Mairie ou que j'envoie par mail : [budget.participatif@ville-aureilhan.fr](mailto:budget.participatif@ville-aureilhan.fr)

ÉTUDE



14 FÉVRIER → 17 MAI

La Ville d'Aureilhan étudie la faisabilité des projets déposés.  
Pour consulter les projets : [www.ville-aureilhan.fr/BudgetParticipatif](http://www.ville-aureilhan.fr/BudgetParticipatif)

VOTE



19 MAI → 21 JUIN

Les Aureilhanais de 16 ans et plus votent pour les projets pré-sélectionnés. Ces votes seront collectés en Mairie. (une urne et des bulletins seront mis à disposition du public).



C'est bien beau mais de quel budget dispose-t-on?

En 2021, le budget participatif d'Aureilhan est de 100 000 euros. Tu peux donc proposer un projet dans cette limite.

Tu vois, le budget participatif, c'est facile. Pour soumettre ton idée, il te suffit de remplir la fiche projet qui accompagne ce bulletin, et de la déposer à la Mairie ou sur la boîte mail budget.participatif@ville-aureilhan.fr. N'oublie pas, tu as jusqu'au 12 février pour déposer ton projet.

## RÉALISATION



**A PARTIR DU 16 AOÛT**

La Ville réalise les projets qui ont obtenu le plus grand nombre de votes.

## QUELQUES RÈGLES DE BASE



Pour être étudiés, les projets doivent être pensés pour l'intérêt collectif et être suffisamment précis. Ils doivent également relever de la compétence de la Commune. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le règlement disponible en Mairie et sur le site de la ville.

## REPÈRES

### 1989

Naissance du concept au Brésil, dans la ville de Porto-Alegre, devenue symbole de l'altermondialisme, pour avoir associé les citoyens aux décisions budgétaires. L'idée s'est ensuite propagée à travers le pays, puis dans toute l'Amérique latine, avant de séduire des municipalités d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

### 170

collectivités françaises (communes, département, régions) ont proposé un budget participatif en 2020 (la Région Occitanie par exemple)

### 40%

En France, 40% des projets proposés dans le cadre des budgets participatifs concernent l'environnement.

### 1<sup>er</sup>

Cocorico ! La Ville d'Aureilhan est la première Commune des Hautes-Pyrénées à proposer un budget participatif.

### 12,50 €

C'est la somme allouée par habitant au budget participatif de la Commune. En France, cette moyenne se situe à 6,50 euros par habitant (chiffre 2020 ; source : les budgets participatifs).

# LES TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS



1

## **Rue du 11 novembre**

Durant l'automne, le syndicat Adour Cô- teaux a procédé à des travaux de remplacement des conduites et des branchements du réseau d'eau potable. Achetés début décembre, ces travaux s'intègrent dans le programme d'enfouissement par Réseau Transport d'Électricité (RTE) de la ligne moyenne tension du quartier des Castors (Aureilhan Mag n°21) et s'achèveront avec la réfection de la chaussée par le Département.

2

## **Rue des Pyrénées**

La réfection de la chaussée a été faite sous maîtrise d'ouvrage du Département. Des aménagements seront réalisés par la Commune pour renforcer la sécurité sur cette route départementale.



3

## **Restaurant scolaire et salle d'activité**

Les 300 élèves qui fréquentent le restaurant scolaire déjeuneront dans un bâtiment mieux isolé. Quant aux agents, ils pourront constater une amélioration de leurs conditions de travail.



## **Un bâtiment moins gourmand en énergie**

Le confort thermique est un des ingrédients-clés propice à la détente des enfants lors de leur pause-déjeuner. Ainsi, les menuiseries de la salle d'activités en face du restaurant scolaire seront remplacées. La nouvelle chambre froide permettra aussi d'optimiser l'efficacité énergétique. Ces équipements contribueront à améliorer les performances de ce patrimoine immobilier périscolaire en termes de développement durable et à l'équipe municipale de poursuivre ses engagements vers la transition écologique.



4

## **Rue Claire**

Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et des branchements, réalisés par le Service Communautaire de l'eau et de l'assainissement, suivi de la réfection de la chaussée et des trottoirs effectuée par la Commune d'Aureilhan.

5

## **Avenue des Sports**

Fin des travaux de réfection des caniveaux (Commune d'Aureilhan) et de la chaussée (Département des Hautes-Pyrénées).

### **ÉTUDES ET TRAVAUX DÉBUT 2021**

- Travaux de réhabilitation du restaurant scolaire
- Lancement d'une étude de réhabilitation des vestiaires du stade des Pompons Verts
- Lancement du Plan pluriannuel d'investissement de l'ECLA, en partenariat avec l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

## Tranquillité publique

### LA POLICE MUNICIPALE S'AGRANDIT

**Fin 2020, deux nouveaux policiers municipaux ont intégré la Commune d'Aureilhan.**

Un agent a été remplacé ; un poste supplémentaire de policier a été créé, comme la Municipalité s'y était engagée dans son projet de mandat. Ceci a été voté lors de la séance du Conseil municipal du 9 octobre 2020. L'objectif : développer les missions de proximité et de terrain.

#### Plus de présence sur le terrain

Aux côtés du Maire, la Police Municipale joue un rôle important de proximité. Les policiers municipaux sont notamment chargés de l'application des arrêtés municipaux, du maintien de la tranquillité publique, de la protection des enfants aux abords des écoles, et d'actions de médiation auprès des habitants.

#### La police municipale vous reçoit sur rendez-vous

Vous pouvez demander à être reçu (e) par les agents de la police, uniquement sur rendez-vous lors des 4 permanences hebdomadaires **Contact : 05.62.38.91.52** (si les policiers ne répondent pas, c'est qu'ils sont en mission à l'extérieur. Votre appel sera transmis au service de l'Accueil qui prendra vos coordonnées afin que vous soyez recontacté.e).



#### LA POLICE MUNICIPALE VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

à l'ECLA (accès rue des pyrénées) :

- le lundi de 14h00 à 16h00
- le mardi de 9h30 à 10h30
- le jeudi de 14h00 à 16h00

En Mairie :

- le mercredi de 14h30 à 16h00

## Accessibilité

### STOP AU STATIONNEMENT GÊNANT

Non-respect du stationnement alterné, véhicules garés sur tout ou partie du trottoir, stationnement sur les passages piétons : ces incivilités gênent la circulation et mettent régulièrement en danger les autres usagers,

en particulier les piétons et les cyclistes, et d'autres publics fragiles comme les enfants et les personnes en situation de handicap.

**Se garer sur la chaussée, côté impair de la rue du 1<sup>er</sup> au 15 du mois, côté pair du 16 au 30 ou 31. Les automobilistes doivent connaître cette règle du code de la Route, en vigueur dans la Commune (hors marquages particuliers).**

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers et à gêner le moins possible la circulation ou les autres usagers de la route.

Face à de trop nombreux cas observés de stationnements irréguliers, les règles inscrites dans le Code de la route seront appliquées.

Dans un premier temps, une campagne de prévention sera menée sur toute la Commune. Puis, dans un second temps, la verbalisation des stationnements gênants sera généralisée.



Le stationnement sur trottoir, une pratique gênante et dangereuse pour les piétons.



#### Chance

Les véhicules en infraction seront verbalisés par la police municipale.

En cas de non-respect de ces règles, le conducteur risque une amende de 135 €.

**Astuce 100% gagnante :** 100% des personnes qui ont respecté le Code de la Route n'ont pas payé d'amende.

### MISE EN SENS UNIQUE DU CHEMIN DU ROY (côté ouest)

Malgré le renforcement de la sécurité à l'approche du carrefour de la rue du 11 novembre et du chemin du Roy, ce secteur reste accidentogène. Le manque de visibilité et le non-respect fréquent de la priorité à droite a conduit la muni-

cipalité, en accord avec les riverains directement concernés, en mettre en sens unique le chemin du Roy dans sa partie ouest. Ce changement sera effectif à partir du lundi 25 janvier 2021.



## LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS

**A** Aureilhan, ce 11 Novembre 2020, il était prévu après la traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice de 1918, d'évoquer l'édification il y a un siècle du monument aux Morts. En effet, la Municipalité avait décidé d'honorer la mémoire et le sacrifice des soldats aureilhanais tombés au champ d'honneur de la Grande Guerre. En raison de la crise sanitaire que nous traversons, la commémoration a été réduite à sa plus simple expression : étaient présents le Maire et quatre Maires-Adjoints.

L'Association des Amis du Patrimoine d'Aureilhan (APA) avait, pour sa part, décidé d'organiser une petite exposition sur place, à cette date : en effet, en cette année 2020, le monument aux Morts fête son 100ème anniversaire. L'APA avait prévu de mettre en place deux panneaux retraçant l'histoire du monument. Tout



Pendant le second confinement, la Cérémonie du 11 novembre 2020 s'est tenue dans le respect du protocole sanitaire. De gauche à droite : Virginie FAVERON, Maire-Adjointe, Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint, Emmanuel ALONSO, Maire-Adjoint, Yannick BOUBÉE, Maire, Isabelle CHÉDEVILLE, Maire-Adjointe.

commence par une délibération du Conseil Municipal de 1920, décidant de la construction et de l'emplacement du monument aux Morts. Plusieurs photographies d'époque ont été retrouvées : on y voit le marbrier au travail, la pose de la grille, ainsi que les clichés de l'inauguration au centre d'une place emplies de monde. Ont également été retrouvés et collectés des documents d'époque, comme le procès-verbal de réception des travaux, le 16 octobre 1920, entre autres. Plus anecdotique mais assez réjouissant, le procès-verbal du paiement par la municipalité du buffet offert pour l'occasion : la liste des victuailles et surtout la quantité de boissons,

sont impressionnantes, vous pourrez le découvrir.

### Une exposition reportée au 8 mai 2021

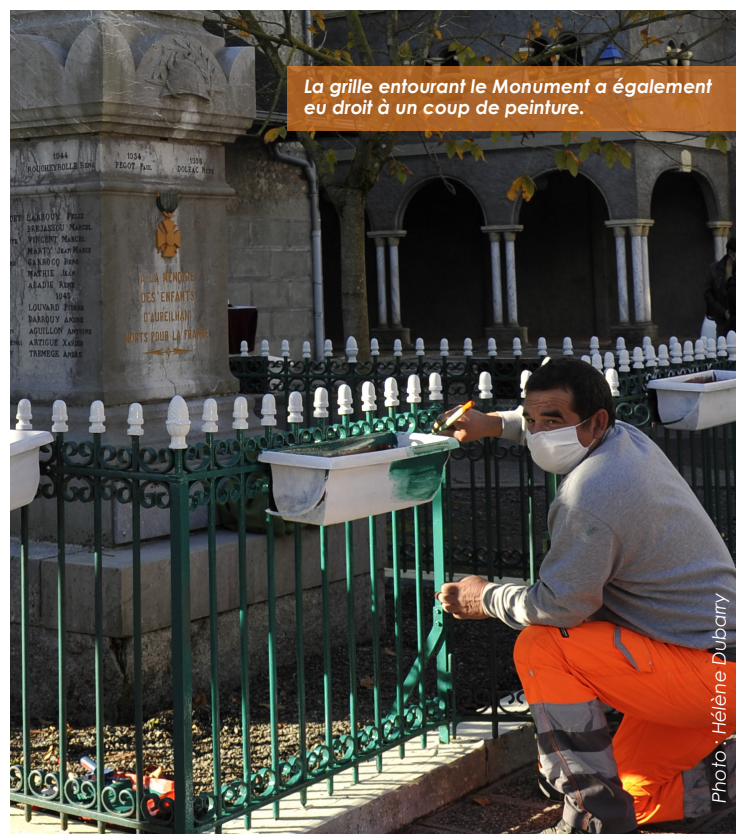
Le découvrir, car si la crise de la Covid-19 nous a privés d'une cérémonie digne de ce nom pour le centenaire de notre monument, l'APA a décidé, en accord avec la Municipalité, de présenter sa petite exposition lors de la prochaine cérémonie du 8 mai, si toutefois les conditions sanitaires le permettent.

Texte transmis par l'Association  
« Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan »



Photo : Héliène Dubarry

Les Services Techniques de la Ville ont nettoyé le Monument aux Morts pour son centième anniversaire.



La grille entourant le Monument a également eu droit à un coup de peinture.

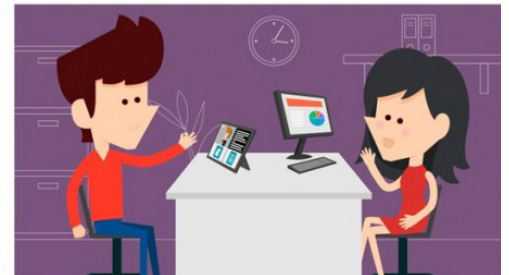
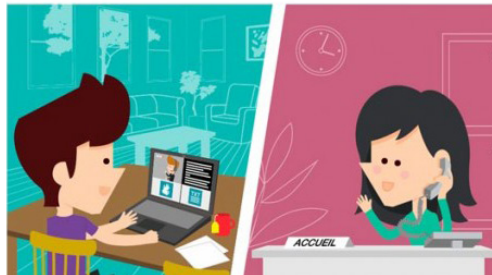
Photo : Héliène Dubarry

## UNE MAIRIE PLUS ACCESSIBLE AUX PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Une ville accueillante se doit d'être accessible à tous. C'est dans cette optique que la Ville d'Aureilhan va déployer en ce début d'année le service ACCEO en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées qui l'a financé pour toutes les Communes de son périmètre. ACCEO permet une interface humaine en langue des signes en temps réel ou une transcription instantanée de la parole. Ces deux solutions concernent le handicap auditif. C'est un service de communication, à distance et en temps réel, entre entendants et malentendants ou sourds, par transcription TIP (Transcription Instantanée de la Parole) ou LSF (Langue des Signes Française).

### Comment ça marche ?

La personne malentendante ou



sourde se connecte sur le site internet de la Mairie ou sur le site [acceo.fr](http://acceo.fr) ; elle sélectionne un mode de communication adapté à son handicap et choisit le service qu'elle souhaite contacter ; elle est mise en relation avec un agent du service ACCEO qui contacte en même temps la Mairie. La discussion peut commencer.

### HORAIRE DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ACCEO



Du lundi au vendredi,  
matin : 9h00 à 12h00  
après-midi : 14h00 à 17h30

### Service aux Seniors

#### La téléalarme du CCAS se modernise



La Commune fait évoluer son système de téléalarme. Plus moderne (augmentation de la portée de fréquence) et plus discret que l'ancien dispositif, ce service d'assistance à distance des personnes relie un abonné chez lui à un réseau de personnes désignées et aux services d'urgence qui répondent aux appels 24h/24 et 7 jours/7. Pilotée par un opérateur spécialisé depuis une centrale d'écoute, la mise en contact entre l'abonné et ce réseau utilise les techniques de communication moderne (fréquence radio, réseau téléphonique). Sans engagement de durée, ce service est proposé par le Centre Communal d'Action Sociale.

### Téléthon 2020

#### Une édition confinée



La 34<sup>ème</sup> édition du Téléthon s'est déroulée les 4 et 5 décembre dernier. Une édition compliquée, en plein confinement, dû à la pandémie de coronavirus. Malgré l'annulation des manifestations, la générosité s'est exprimée au travers de dons récoltés dans une urne disposée en Mairie et sur un site de collecte en ligne. Résultat : **2 608 euros** ont pu être collectés au cours de cette édition inédite au bénéfice de la recherche.

### Restaurant scolaire

#### Dispositif « Cantine à 1 euro »



Réuni le 9 octobre 2020, le Conseil Municipal a étendu le tarif de la tranche A des repas à 1 € aux élèves des écoles maternelles à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020. Une mesure de solidarité pour permettre à tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires de pouvoir fréquenter le restaurant scolaire.

Retrouvez les menus du restaurant scolaire mis à jour sur le site internet de la Ville. Le détail de la composition des repas (produits bio, locaux, frais) y est indiqué.



## LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'action

### DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Ce que prévoit le projet de loi de Finances 2021 actuellement n'est pas juste. Le détricotage des services publics ne va pas dans le sens du respect de l'humain et de la préparation de l'avenir. Lors de la dernière séance du Conseil municipal, notre groupe a rappelé l'attachement de la Municipalité aux services publics de proximité et a également dénoncé le plan de fermeture des trésoreries dans le Département au travers d'une motion, votée à l'unanimité, toute tendances politiques confondues. Ce texte a été transmis au Préfet, au Directeur départemental des finances publiques ainsi qu'aux quatre parlementaires du Département. Nous avons décidé de vous le faire partager.

« Les Collectivités locales sont en première ligne pour protéger les Français. Face à la crise sanitaire de la Covid-19, les Communes ont démontré leur capacité d'initiative pour proposer des solutions adaptées à leur territoire.

Pour autant, le projet de loi de finances pour 2021 présenté au Conseil des Ministres le 28 septembre 2020, adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale le 17 novembre 2020, inquiète fortement les élus locaux et leurs associations. L'autonomie financière des collectivités locales est remise en cause, donc leur faculté à agir pour préparer l'avenir.

En effet, le principe d'autonomie des

collectivités locales est de nouveau attaqué. Le projet de loi de finances pour 2021 poursuit ainsi la recentralisation de l'État, commencée en 2017 avec la suppression de 23 milliards d'euros de recettes de taxe d'habitation (TH). Ainsi, le produit de la TH sera entre les mains de l'État, qui pourra unilatéralement en faire varier le montant chaque année. A Aureilhan, cette mesure coupe le lien fiscal entre la Commune et 30% des habitants qui sont locataires. Les impôts de production payés par les entreprises vont diminuer de 10 milliards d'euros alors que l'intérêt économique reste encore à démontrer. Comme pour la taxe d'habitation, l'État ne compensera pas la totalité de la perte puisque le montant compensé sera calculé avec des taux gelés en 2020 et l'évolution des bases sera ralentie.

Ce projet de loi amplifie donc la mise sous tutelle financière des Collectivités locales et leur dépendance vis-à-vis de l'État. Ces mesures vont à rebours des déclarations du gouvernement sur le renforcement des libertés locales et constituent un contresens historique stoppant ainsi quatre décennies de décentralisation.


Par ailleurs, nous rappelons qu'à cette volonté politique de recentralisation, s'ajoute le désengagement de l'État illustré au niveau local par le plan de fermeture des trésoreries du département (une motion relative à la restructuration du réseau

des finances publiques avait déjà été votée le 24 septembre 2019 par le Conseil Municipal). Plus que jamais, et afin de surmonter au mieux la période complexe actuelle, les missions de conseil et d'accompagnement des Finances Publiques sont essentielles pour les mairies et les habitants. Ces fermetures de trésoreries, si elles intervenaient, affecteraient la qualité du service public de proximité pour les usagers. Au final, les Collectivités locales devront compenser la disparition programmée de ces services publics, au détriment d'autres projets utiles pour les habitants.

Alors que les Collectivités locales sont le premier levier de l'investissement public, la suppression de ressources financières qui se traduit par leur mise sous tutelle, va altérer durablement la capacité d'agir de celles-ci. Face à la crise économique et sociale massive qui s'annonce, les élus des Collectivités locales doivent pouvoir disposer de tous les moyens pour participer à la relance économique et à la transition écologique. »

Notre groupe vous souhaite une belle et douce année 2021.

**Christian ZYTYSKI,**  
Parti Socialiste  
**Daniel LARRÉGOLA,**  
Parti Communiste  
**Yves CARRIÉ,**  
Europe Écologie Les Verts

Suivez nous sur notre page facebook  
 Aureilhan unis dans l'action

## L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

En ce début 2021, nous, élus du groupe d'opposition, vous présentons nos vœux pour une meilleure année. Cette pandémie a eu des conséquences sur la santé de nos concitoyens et sur la santé de notre économie locale et nationale : est-il besoin de remercier toutes les équipes soignantes et de rappeler que nous devons privilégier nos commerçants et artisans locaux ? Oui, il le faut. A la reprise des activités municipales, nous continuerons à vous représenter

à toutes les commissions comme par le passé. Nous reprendrons le combat sur les dossiers importants comme la déviation des poids-lourds hors de notre commune. Nous vous invitons également à soumettre vos projets pour l'embellissement d'Aureilhan au travers d'un budget dit participatif de 100000 euros ; pour cela, contactez la mairie afin d'y déposer votre proposition.

Prenez bien soin de vous car nous aurons besoin de toutes vos forces pour

les élections départementales et régionales, reportées sans doute au mois de Juin.

Soyez assurés, Aureilhanaises et Aureilhanais, de notre soutien entier et fraternel.

**André BOYRIE,**  
**Myriam LAGARDE,**  
**Jean CORNET.**

## Solidarité

### AIDE DE 1 000 EUROS AUX COMMUNES SINISTRÉES



À la suite de la catastrophe causée par la Tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, les élus aureilhanais ont souhaité s'associer à l'élan de solidarité et apporter leur contribution, comme ils avaient pu le faire par le passé par exemple pour les Communes sinistrées de l'Aude, touchées par des inondations en 2018. Le Conseil municipal a donc voté à l'unanimité le 9 octobre 2020, une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à verser à l'Association des maires et présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes à destination des Communes sinistrées.

## Tarbes-Lourdes-Pyrénées

### L'EAU PART A L'AGGLO



Le service d'assainissement collectif et non-collectif comprend le contrôle des branchements au réseau public, la collecte et le transport des effluents jusqu'aux stations d'épuration pour la partie assainissement collectif. Pour l'assainissement non collectif, il comprend le contrôle des installations. Avant le 1er janvier 2020, ce service était géré par le syndicat intercommunal Adour Alaric qui a été dissous. Ce service est donc maintenant intégralement assuré par la Communauté d'Agglomération. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service communautaire de l'eau et assainissement de la CATLP.

**Horaires d'ouverture au public :**

**Lundi : 8h45-12h15 / 13h45-17h15**

**Mardi, mercredi, jeudi : 8h15-12h15 / 13h45-17h15**

**Vendredi : 8h15-12h15 / 13h45-16h15**

**Télésite Zone Bastillac, rue Morane-Saulnier 65000 Tarbes**

**Téléphone : 05 62 44 47 92**

**E - mail : eaux.contact@agglo-tlp.fr**

## Liberté d'expression

### SAMUEL PATY, PROFESSEUR VICTIME DU TERRORISME



La Ville d'Aureilhan a rendu hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, victime du terrorisme islamiste, en exprimant notre solidarité avec la communauté éducative. À Aureilhan, nous disons notre refus de la barbarie et de l'obscurantisme et répétons notre attachement à la République, indivisible, laïque, démocratique et sociale, et à ses valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité.

## Démocratie locale

### LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ :

#### Le 9 octobre 2020

- De modifier le budget Centre de Santé pour l'année 2020 ;
- De créer un nouveau poste de policier municipal ;
- D'attribuer des subventions municipales à des associations au titre de l'année 2020 ;
- D'adhérer au service retraite mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées ;
- D'acquérir à l'euro symbolique une parcelle pour l'élargissement de l'avenue de la Chartreuse ;
- D'attribuer des marchés de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire ;
- De s'engager dans la certification de gestion durable des forêts (label PEFC) ;

- De fixer les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2020/2021 à compter du 1er novembre 2020

#### Le 14 décembre 2020

- De ne pas augmenter les tarifs municipaux en 2021 pour les locations de salle et l'occupation du domaine public ;
- De voter la planification de la coupe de bois 2021 inscrite dans le cadre d'une gestion durable de la forêt ;
- D'adopter un plan de rénovation de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan d'un montant de 370 000 €, cofinancé avec la Communauté d'Agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- D'approuver la signature d'une

- convention opérationnelle tripartite entre la Commune, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et l'Établissement Public Foncier Occitanie pour conduite d'une opération d'aménagement à vocation économique et d'habitat sur le site de la Tuilerie Oustau ;
- D'adopter à l'unanimité une motion de défense des libertés des collectivités locales et du service public des finances publiques du Département.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : [ville-aureilhan.fr](http://ville-aureilhan.fr), menu «Mairie», rubrique «comptes-rendus»



ECLA

ESPACE CULTURE ET LOISIRS  
D'AUREILHAN

Des dates de la programmation culturelle ont été modifiées en raison l'épidémie de la Covid-19. Pour être informé des éventuelles modifications, restez connecté :



[ville-aureilhan.fr](http://ville-aureilhan.fr)

[ecla-aureilhan.fr](http://ecla-aureilhan.fr)



Mairie d'Aureilhan

# L'enfant qui voulait être un ours

De Jannick Astrup

Ciné-gôûter  
dimanche  
17 février  
à 15h30

Tarif : 3 €

[www.ecla-aureilhan.fr](http://www.ecla-aureilhan.fr)

La culture  
à deux pas de  
chez vous

Ville d'**AUREILHAN**  
Hautes-Pyrénées

**myc** Aureilhan  
Maison des Jeunes  
et de la Culture